



Signalez-nous vos symptômes

CIST de la Guadeloupe

Docteur Annick BORIE
Médecin du Travail

Moudong Sud - ZI de Jarry
97122 BAIE-MAHAULT

Mon cher confrère,

Je vous adresse avec son accord : M.....

Demeurant à :.....

.....

Téléphone :

Pour un signalement lié à l'utilisation de produits phytosanitaires.

En espérant que vous me tiendrez informé(e) de la suite donnée à ce dossier,

je vous prie d'accepter, mon cher confrère, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le.....

Signature :

Commentaires :.....

Cachet*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

* Dans le cas ou votre cachet ne comporte pas votre adresse merci de la préciser.



Centre Interprofessionnel de Santé au Travail
Docteur Annick BORIE
Médecin du Travail
Zac Moudong Sud - ZI Jarry
97122 BAIE-MAHAULT
☎ 0590 32.08.08 - 📠 0690 39 25 22

HAZAEL MASSIEUX
Philippe
39, rue Schoelcher

97110 Pointe-à-Pitre

Objet : Présentation **Phyt'attitude**

Baie-Mahault, le 24 mai 2012.

Cher confrère,

Dans le cadre de la convention signée entre la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guadeloupe et le Centre Interprofessionnel de Santé au Travail, je viens par la présente vous informer sur le dispositif **Phyt'attitude**.

Phyt'attitude est le réseau de toxico vigilance en milieu agricole mis en place par la Mutualité Sociale Agricole(MSA) qui organise sur le plan national, le recueil des intoxications aiguës ou chroniques liées aux produits phytosanitaires (y compris les biocides et les produits à usage parasitaire) chez les professionnels qui les utilisent.

Phyt'attitude est un système de vigilance après homologation, comme pour tous les produits chimiques qu'ils soient médicamenteux ou autres. Il a déjà permis d'orienter des actions de prévention.

Les intoxications aiguës à ces produits peuvent être accompagnées de signes neurologiques (céphalées, vertiges) de signes digestifs (maux de ventre, diarrhées, vomissements ...) de signes cutanés (érythèmes, brûlures, prurit...)

Deux études cas Témoins menées par la MSA en collaboration avec l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM), ont montré qu'il existait deux fois plus de risques de développer une maladie de Parkinson chez les professionnels ayant utilisés ces produits.

En Guadeloupe une étude menée par le service d'urologie au CHU et l'INSERM ont montré une incidence, sur le cancer de la prostate, de l'exposition au Chlordécone.

D'autres cancers (digestifs, pulmonaires...)peuvent être liés à l'exposition aux produits phytosanitaires.

Parmi vos patients présentant ces pathologies (Parkinson ou cancers) certains ont été exposés **PROFESSIONNELLEMENT** à des pesticides ; avec l'accord de l'intéressé, vous pouvez nous faire le signalement grâce au formulaire ci-joint (téléchargeable sur www.regimeagricole971.fr).

Nous prendrons alors contact avec ce patient(e) pour effectuer un dossier complet médical et technique qui fera l'objet d'une expertise par un médecin toxicologue.

Ces conclusions rendues anonymes s'ajouteront aux dossiers analysés depuis 1992 par **Phyt'attitude**.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des décisions de l'expert.

Nous vous remercions pour votre collaboration et vous prions de croire, cher confrère, en l'expression de nos sincères salutations.

Pour l'équipe **Phyt'attitude**

Dr Annick BORIE